

Avenant 2 du Projet de service 2024-2028 (Approuvé lors de la réunion de CMT du 21/5/2026)

1) Réalisation des fiches d'entreprise

Dans le cadre de l'évolution de son organisation, afin de répondre aux exigences réglementaires, de réduire les délais de réalisation et de mise à jour des fiches d'entreprise et de pouvoir répondre à ses engagements au regard du plan de rattrapage défini, Reims Santé au Travail a décidé de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Intégration d'un nouvel outil permettant une dématérialisation et une saisie directe des fiches d'entreprise
- Utilisation des trames préexistantes dans l'outil et intégration d'éléments spécifiques issus des trames de fiche d'entreprise mises en œuvre au sein de RST
- Clôture de l'action 2 de l'axe 1 (Traçabilité : Trame FE par branche)
- Responsabilisation des professionnels, notamment du pôle prévention, conformément à l'article R4624-46 du CT, en supprimant des procédures internes, la validation systématique de la fiche d'entreprise par le médecin du travail. Chaque professionnel, formé et en mesure de réaliser une Fiche d'entreprise au sein de RST, pourra acquitter le moyen "validation" dans le logiciel métier afin de répondre à l'exigence du référentiel de certification.
- L'organisation retenue garantit le maintien d'une coordination médicale effective conformément à l'article L4622-8 du Code du travail. Le médecin du travail conserve la possibilité d'intervenir, de compléter ou de modifier toute fiche d'entreprise lorsque la nature ou la complexité des risques le justifie. Des critères de revue médicale ciblée seront définis.
- La demande d'AMT "Mise à jour" ou "Création" Fiche d'entreprise peut être réalisée par le médecin du travail mais également par les membres du pôle prévention ou par les IST

2) Prise en compte des nouveaux salariés inscrits/déclarés sur le portail pour leur suivi initial

Afin de

- fluidifier les échanges/la relation entre les employeurs et RST,
- prendre en compte l'action de l'employeur de déclarer tout nouveau travailleur sur le portail adhérent mis à disposition par RST,
- d'assurer l'égalité de traitement,

RST décide que : inscription vaut demande et donc toutes ces nouvelles inscriptions valent demandes de visites d'embauches (sauf cas d'exemption selon l'article [R4624-12 du Code du travail](#)) et le service s'engage à organiser son activité afin de réaliser ces visites dans les délais règlementaires

3) Ajout de la Fiche Action Tabacologie : Axe 2 – Action 3

“Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Axe 2”

FICHE ACTION :

Accompagnement d'aide au sevrage tabagique en entreprise

u PORTEUR

Référent : Cécile Bouchenot

Groupe projet :

- VIOLETTE CHEVAL
- MOUSTAPHA KARIM
- ELODIE MENNESSIER / CESAR LEGUILLER
- CAROLINE RENAUT
- AURORE TREVISAN
- LINDA PIERROT TORRES

- TYPE D'ACTION

Mise en place de consultations d'aide au sevrage tabagique

- LIENS AVEC D'AUTRES ACTIONS

Axe 1 Action 3 : Risque chimique : CMR

Axe 2 Action2 : PDP

Développement au sein de l'offre complémentaire

Développement au sein du parcours dirigeant

- CONTEXTE

Loi du 2 aout 2021 permettant la mise en place de missions de santé publique

Développement des offres complémentaires à destination des adhérents et des salariés

Recommandations HAS : usages des SPA : prévention des risques dans l'entreprise

Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

Rapport Igas 2025

- **OBJECTIFS**

Objectif général : Mise en place de consultation d'aide au sevrage tabagique

Objectifs spécifiques :

Prévention désinsertion professionnelle

Maintien dans l'emploi

Diminution absentéisme et du risque de maladie professionnelle

Amélioration de l'image RST

- **PRÉREQUIS :**

Etude médico économique

Formation DIU aide au sevrage tabagique

- **DESCRIPTIF**

- Traçabilité consultation de A à Z -> en lien avec les référents : Trame, courriers, ordonnance, document de fin de visite, convocation
- Traçabilité prescription : ordonnance dans MEDTRA + Codage
- Circuit d'adressage : Création mode opératoire R3 (Suivi indiv – Anne Berrier) – R6 (Offre complémentaire – Caroline Renault)
- CR de consultation : Courrier MG + MDT
- Organigramme réadressage IDE : Mode opératoire (quand IDE formée)
- Plan de formation
- Tarification et organisation selon les socles avec Caroline
- Schéma de suivi : Mode opératoire
- Suivi de télécs possible : Mode opératoire
- Communication externe et interne : Caroline + Violette

- **BÉNÉFICIAIRES / POPULATION CIBLE**

Salariés

Adhérents

Dirigeants (parcours)

Autres : tout type d'E extérieures à RST

- **CALENDRIER DE L'ACTION**

Présentation CMT en mai 2026

Déploiement du projet en septembre

1^{er} bilan début 2027

- **ACTEURS / RESSOURCES**

DG

Pôle médical : Médecin Infirmière Assistante

Pôle prévention

Communication

Référent informatique

CMT et membres du PDS PDP et CMR

DAF

Service qualité

- **PARTENAIRES**

Entreprises extérieures :

Godinot – ARS – CH Gd Est

Tabac info service – Contre feu – Respadd

Santé publique France

Grand Est Addictions

Addica Champagne Ardenne

CSAPA / EPSM

CHU de Reims

- **INDICATEURS ET MODALITÉS DE SUIVI**

Nombre de consultations – Suivi 6 mois / 1 an - > questionnaire de suivi

Taux de sevrage

Impact DAF (financier)

Nombre de demandes (orientation) versus nombre de prises en charge

Nombre de consultations/salarié

Nombre d'entreprises touchées : typologie d'E. <11 – 11-49, 50 et plus, secteurs, exposition prof (PDP)

Nombre de actions collectives : sensibilisation salarié, petit-déjeuner adhérents

- **COMMUNICATION VALORISATION**

Label Entreprise sans tabac : accompagnement

Sensibilisation salariés

Sensibilisation employeur

Sensibilisation mixte CMR-Tabac

4) Ajout de la Fiche Action Jeunes Travailleurs : Axe 3 – Action 4

« Favoriser la prévention des risques professionnels – Axe 3 »

FICHE ACTION :

« Action de prévention auprès des jeunes salariés »

u PORTEUR

Référent : OUDEA Murielle, Infirmière santé travail

Groupe projet :

- CORBON Julie, médecin du travail
- LAUNOIS Tiffany, infirmière santé travail
- PAQUIER Catia, technicienne en prévention
- PORCHEDDA Aurore, technicienne en prévention
- VARLET Amélie, infirmière santé travail

u TYPE D'ACTION

Développer la prévention primaire auprès des adhérents et des jeunes salariés et de leurs tuteurs

Développer les partenariats (CFA...)

Création de supports d'information de sensibilisation...

u LIENS AVEC D'AUTRES ACTIONS

Axe 3 Action 3 Sensibilisation et ordonnance de prévention

Axe 3 Action 2 RPS/QVCT

u CONTEXTE

Besoin développer la prévention primaire auprès des jeunes salariés.

Besoin de support d'information à remettre au salarié mineur dans le cadre de son suivi individuel.

u OBJECTIFS

Objectif général :

Sensibiliser et informer les adhérents et les salariés sur les spécificités de la santé au travail des mineurs.

Objectifs spécifiques :

- Conseiller l'employeur, le salarié et le tuteur en matière de préservation de la santé au travail des salariés mineurs
- Informer des obligations légales spécifiques aux travailleurs mineurs
- Sensibiliser les participants aux facteurs de risques liés à l'inexpérience
- Homogénéiser les pratiques

u PRÉREQUIS

- Equipes pluridisciplinaires au sein du SPSTI (trinômes, pôle prévention)
- Protocoles de délégations MDT/IST

u DESCRIPTIF

A court terme :

- Créer un support d'information individuelle sur la manutention manuelle de charge à délivrer au salarié mineur lors de sa visite de suivi en santé au travail (1 exemplaire pour le salarié et 1 exemplaire pour l'employeur).
- Créer une plaquette d'information sur la prévention de la santé au travail des jeunes salariés, à destination des adhérents, tuteurs, salariés et centres de formation (CFA...) sur les travaux autorisés/interdits aux travailleurs mineurs.
- Animer un petit déjeuner adhérent sur le thème de la santé au travail des jeunes salariés.

A moyen terme :

- Créer un support de présentation sur la santé mentale des jeunes.
- Présenter une information sur la santé mentale des jeunes, lors de la Foire de Châlons.

A long terme :

- Créer une sensibilisation (serious game) sur la préservation de la santé au travail du jeune salarié.

u BÉNÉFICIAIRES / POPULATION CIBLE

- Salariés de RST
- Employeurs
- Jeunes Salariés
- Tuteurs
- Centre de formation

- CFA

u CALENDRIER DE L'ACTION

- 02/2026 à 04/2026 : Création de support : 1 plaquette d'information sur la prévention de la santé au travail du jeune salarié.
- 02/2026 à 09/04/2026 : Création d'un document d'information individuelle sur la manutention manuelle de charge.
- 04/2026 à 05/2026 : Création du support de présentation du Petit déjeuner adhérents.
- 05/2026 : Participation au Petit déjeuner adhérent sur le thème de la santé au travail du salarié mineur.
- 04/2026 à 06/07/2026 : Préparation du support de présentation sur la santé mentale des jeunes
- 09/2026 : Participation à la Foire de Châlons
- 04/2026 à 05/2027 : Création de la sensibilisation : Serious Game
- 10/2027 : Présentation du serious game aux adhérents/ salariés

u ACTEURS / RESSOURCES

- Direction générale de RST
- CMT
- COS
- Service juridique
- Pôle prévention (psychologue du travail, techniciens en prévention)
- Pôle médical (médecin du travail, infirmiers santé travail)
- Service communication
- Service qualité

u PARTENAIRES

- Partenariat avec des centres de formation à développer.

u INDICATEURS ET MODALITÉS DE SUIVI

- Suivi de la création des supports via le Gantt du Copil PDS
- Réalisation des informations collectives

u COMMUNICATION VALORISATION

- Information de l'avancement du PDS lors des COPIL
- Information de l'avancement lors des séminaires

u EVALUATION ET RÉSULTATS

- Nombre de participation aux actions collectives
- Nombre de supports créés

